Inscriptions Scolaires

Année 2015-2016

Votre enfant est né en 2012 et entre en maternelle ?
ou vous arrivez à Mornant ?

Ville Mornant

www.ville-mornant.fr

Service des Affaires Scolaires
04 78 44 00 46
scolaire@ville-mornant.fr

Comment s'inscrire

dans les écoles maternelle et élémentaire publiques du Petit Prince ?

Étape 1 retirer la fiche d'inscription scolaire

Je retire la « Fiche d'inscription scolaire 2015-2016 » à l'accueil de la Mairie de Mornant ou je la télécharge sur le site Internet : www.ville-mornant.fr (Rubriques « Education »/les établissements scolaires/Inscriptions »)

Étape 2 s'inscrire en Mairie

Je contacte l'accueil de la Mairie au 04 78 44 00 46 afin de convenir d'un rendez-vous avec le service des affaires scolaires sur les créneaux fixés :

Vendredi 10 avril de 15h à 18h
Samedi 11 avril de 9h à 12h
Lundi 13 avril de 16h à 19h
Mardi 28 avril de 16h à 19h
Mercredi 29 avril de 15h à 18h

Ce rendez vous me permettra de :
* Remettre ma « fiche d'inscription scolaire 2015-2016 » remplie et accompagnée des pièces nécessaires (voir verso fiche inscription). Un certificat d'inscription sera établi.
* Me renseigner sur la restauration scolaire et sur l'organisation des accueils périscolaires municipaux.

Étape 3 prendre rendez-vous avec l'école

Je prends rendez-vous avec la direction de l'école concernée afin de procéder à l'admission.

* Pour l'école maternelle du Petit Prince, je choisis un rendez-vous sur l'agenda fixé par Mme De Simone, directrice de l'école, lors de l'inscription en Mairie.
* Pour l'école élémentaire du Petit Prince, je prends rendez-vous directement auprès de Mme Geynet, directrice de l'école, au 04 78 44 01 93.

Étape 4 s'inscrire à l'école

Je me présente à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription, voire le certificat de radiation (si mon enfant vient d'un autre établissement).